



DECOUVERTE DE LA SPELEOLOGIE
ETUDE DES POSSIBILITES EN FONCTION DE LA DEFICIENCE

I. DESCRIPTION DE LA DEFICIENCE

Muet :

Une personne muette n'a pas ou plus l'usage de la parole mais peut entendre.

A. Compétences mobilisables / Il peut :

- Se déplacer.
- Motricité et psychomotricité.
- Capacité à l'observation et à l'attention.
- Ecouter.

B. Compétences non mobilisables / Il ne peut pas :

- Utiliser le langage parlé.

C. Limites :

- La communication.

D. Points de vigilance :

- Attention public susceptible. Valoriser les efforts. Ne pas crier.
- Attention à la protection des appareillages en milieu aquatique et souterrain.



E. Adaptations :

1. De la technique

- Sifflet et code convenu pour utilisation dans le sens muet->encadrant.
- Eclairage et code convenu pour utilisation dans les deux sens.

2. De la pédagogie

- L'accompagnateur doit toujours être à vue .

3. De la communication

- Communication visuelle uniquement dans le sens initié -> encadrant.
- Proximité physique pour les progressions techniques.

II. PROJET ENVISAGEABLE

A. Pour une séance

- Pratique de découverte.

B. Pour plusieurs séances ou une pratique en club

- Sorties régulières en club possibles.
- Stage fédéral adapté.



III. DESCRIPTION DE LA GROTTÉ IDEALE

	Description	Commentaire
Accès	Pas de contre-indication	
Passage étroit	Court et sans difficulté	Risque de panique sans communication possible
Chaos de bloc	oui	
Puits	<ul style="list-style-type: none">- Tête et base de puits larges pour pouvoir se parler en face- En autonomie : puits court et rectiligne de façon à rester en visuel du cadre- Puits long doit être équipé en double	Contournements possibles : <ul style="list-style-type: none">- Rappel guidé.- Rappel équipé en double pour que l'accompagnateur puisse descendre en même temps.
Main-courante	Oui	
Ressaut	Oui	
Passage en rivière, mouvement d'eau sans danger	Oui	

